

Le Carriérois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

NO. 41—Septembre 2013



L'attaquant Julien Tessier portera les couleurs des Estacades de Trois-Rivières cette saison

(détails à la page 9)

Table des matières :

Pour nous rejoindre	2
Prochaine tombée du journal	2
Mot du maire	3
Informations municipales	3
Résumés de la séance du conseil municipal	4-5

Vie communautaire	6
Chronique service des incendies	7
Chronique horticulture	8
Loisirs & Culture	8-12

Municipalité de Saint-Marc-des-Carières

965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec)
GoA 4Bo

Téléphone : 418-268-3862
Télécopieur : 418-268-8776
En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics : 418-268-5535

Courriel : info@villemarc.com
Site internet : www.villemarc.com

Horaire du bureau municipal :
lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de
13h00 à 17h00 & le vendredi de 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre :

Maryon Leclerc

Directeur général / Greffier-trésorier
dg@villemarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villemarc.com

Louise Allard

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villemarc.com

Ghislain Letellier

Directeur des travaux publics
voirie@villemarc.com

Diane Du Sablon

Inspectrice en urbanisme et aux permis
urbadev@villemarc.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture
loisirs@villemarc.com

Christine Giguère

Loisirs et culture, journal Le Carriérois
& le site internet municipal
info@villemarc.com

Michel Leduc

Service d'incendie
chefpompiers@villemarc.com

Le conseil municipal de Saint-Marc-des-Carières

Guy Denis
Maire

Sylvain Naud
Conseiller au siège #1

Émilie Naud
Conseillère au siège #2

Jacques Bédard
Conseiller au siège #4

Christian Gravel
Conseiller au siège #5

Marc Boivin
Conseiller au siège #6

Pour rejoindre le maire et les conseillers, vous devez
communiquer au 418-268-3862 ou
par courriel à info@villemarc.com

**Session régulière: le 2e lundi du mois à 20h00
à la salle du conseil municipal**

Horaire pour l'émission des PERMIS DE CONSTRUCTION

lundi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
mercredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Vous devez prendre rendez-vous : 418-268-3862 poste 3

Horaire pour l'émission des PERMIS DE RÉNOVATION/RÉPARATION

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 &
Vendredi de 9h00 à 12h00

PRÉVENTION SUICIDE / 1-866-277-3553

**Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)**

9-1-1 Ambulance, Feu, Police

8-1-1 Service info-santé

**2-1-1 Info services communautaires
www.211quebecregions.a**

**Bibliothèque : 418-268-3561 poste 3862
Piscine & gymnase : 418-268-3561 poste 3148**

**Le journal le Carriérois
Date de tombée de la prochaine parution : le 11 octobre
Parution : le 25 octobre 2013**

Mot du Maire



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est toujours avec plaisir de vous donner des informations sur notre ville. Tout d'abord, j'ai assisté à l'intronisation du nouveau curé pour le secteur ouest. La cérémonie s'est déroulée à Saint-Casimir. Monsieur François Paradis a été nommé pour 6 ans et demeure au presbytère à Saint-Marc. La Ville lui souhaite la bienvenue et bon succès dans sa nouvelle nomination.

Depuis le 4 septembre dernier, nous avons un nouveau commerce installé à l'ancien Métro. Bienvenue à la pharmacie Familiprix et bon succès!

C'est en 1923 (90 ans) que le magasin Paré prenait son envol. Monsieur Lucien Paré et madame Jeanne Germain ont ouvert un magasin général et ils vendaient même des motos. Par la suite, Roland, Thérèse, Marc et son épouse ont continué à gérer le magasin. Depuis quelques années, Christian Paré, son épouse France Thibault et leur fils, Étienne, étudiant en gestion commerciale, continuent de perpétuer la tradition. Bravo à la famille Paré et à leurs employés! Continuez à donner un bon service et on se dit au 100^e!

Au Pavillon André Darveau, les 26 logements sont tous loués. Les résidents sont très heureux d'habiter cette résidence. Dernièrement, j'ai assisté à une épluchette de blé d'inde. Monsieur Simon Genest et son épouse, chansonniers, ont donné un mini spectacle et ce fut apprécié de tous.

La Ville s'équipera d'un nouveau camion « swatt » pour le service incendie. Le camion que les pompiers possèdent, a déjà 30 ans et ne répond plus aux nouvelles normes.

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

Information municipale

Avis public

Veillez prendre note que la séance du conseil du 2 octobre est devancée le 1er octobre à 20h.

Fête de l'Action de Grâce

Prenez note que le bureau municipal sera fermé le lundi 14 octobre 2013

Rappel - Mauvaises herbes et hautes herbes

L'herbe haute ou le gazon à plus de 20 cm de hauteur ainsi que l'herbe à poux constituent une nuisance et sont prohibés. Tout propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble doit donc couper l'herbe. Ne s'applique pas si l'herbe est à des fins agricoles.

ERRATUM — Adresse de courriel

Basco désembuage – Portneuf

Tél. : 418-285-9555

Courriel : basco_portneuf@desembuage.com

Propriétaire : Marco Petitclerc

Services de réparation, de restauration de désembuage de fenêtres

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 12 août 2013

- Madame Marlène Gobeil, greffière-trésorière-adjointe remplace le directeur général/greffier-trésorier pour sa semaine de vacances du 12 au 16 août 2013.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin d'agrandir l'aire d'affectation industrielle à même une partie de l'affectation commerciale dans le secteur situé de chaque côté du boulevard Bona-Dussault, à l'entrée sud du périmètre d'urbanisation.
- Le Conseil adopte le projet #1 du règlement 308-01-2013 modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin d'agrandir l'aire d'affectation industrielle à même une partie de l'affectation commerciale dans le secteur situé de chaque côté du boulevard Bona-Dussault, à l'entrée sud du périmètre d'urbanisation.
- Le Conseil adopte le règlement 266-03-2013 modifiant le règlement sur les animaux, chiens errants et chenils dans les limites de la Ville.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement concernant l'administration des règlements d'urbanisme 309-00-2012 afin de modifier la durée de validité des permis de construction et les modalités applicables dans le cadre d'une demande de permis d'installation septique.
- Le Conseil approuve les modifications suivantes aux annexes A-B-D : enlever les termes « Je déclare solennellement » pour les remplacer par « fait la déclaration » et à l'annexe C, on enlève le paragraphe 2 dans la politique de gestion contractuelle.
- La soumission de Construction & Pavage Portneuf inc. est acceptée au montant de 404 284,94 \$, taxes incluses, pour la réfection de la rue Saint-Joseph étant le plus bas soumissionnaire et conforme au devis.
- La soumission de Construction & Pavage Portneuf inc. est acceptée au montant de 31 886,02 \$, taxes incluses, pour le pavage de l'avenue du Terroir et la rue Saint-Denis étant la seule soumission reçue et conforme au devis.
- La soumission des cultures Tournesol inc. est acceptée au montant de 5 737,25 \$, taxes incluses, pour le pavage de l'avenue du Terroir et la rue Saint-Denis étant la seule soumission reçue et conforme au devis.
- Le Conseil accepte de payer un montant de 1 000,\$ pour une servitude de services publics d'Hydro-Québec sur le lot #3 234 053 à monsieur Steve Vinette.
- Le directeur général/greffier-trésorier est autorisé à signer pour et au nom de la Ville tous les documents relatifs au dossier de Diane Gagné et de Régent St-Hilaire.
- La ville de Saint-Marc-des-Carières autorise l'Office municipal d'habitation de Saint-Marc-des-Carières à gérer le Programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme Accèslogis des logements du Pavillon André Darveau.
- Le Conseil accepte la soumission de Métal Perreault pour une enseigne complémentaire au parc industriel au montant de 1 038,75 \$, taxes en sus.
- Le Conseil autorise le paiement de 2 000,\$ à madame Nathalie Plamondon pour son travail accompli à l'exposition agricole de Portneuf.
- Le directeur général/greffier-trésorier est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le certificat de réception provisoire des ouvrages au développement résidentiel des phases V et VI.

(suite à la page suivante)

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- La proposition de Gravel Fer & Métaux inc. est acceptée au montant de 2 602,\$ pour les items #1 camion Chevrolet 1980 et #2 camion GMC 1981, piscine, tuyaux à succion et flotteurs pour piscine.
- La ville de Saint-Marc-des-Carières autorise le versement d'une somme de 500,\$ à titre de contribution au fonds Tragédie/Lac-Mégantic 2013 pour venir en aide à la municipalité de Lac-Mégantic touchée par une tragédie ferroviaire.
- Le Conseil autorise une contribution financière de 100,\$ pour l'Opération Nez-Rouge dans Portneuf.
- Le Conseil autorise une contribution financière de 100,\$ pour la venue du nouveau pasteur, l'abbé François Paradis.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

BPR infrastructures inc.	4 750,00 \$
Laboratoires d'expertises de Québec ltée	517,05 \$
Duro Électrik	610,00 \$

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux,
veuillez vous rendre sur le site internet : www.villestmarc.com



COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE



Tous les sacs de plastique sont maintenant interdits!

Tel qu'indiqué dans le calendrier des collectes, il y a trois collectes à l'automne où vous pouvez vous départir des feuilles mortes en les déposant en bordure de rue.

Il est dorénavant **interdit** d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

Seuls les contenants suivants sont acceptés pour la collecte des feuilles :

- Bac brun
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac au sol, Cascades, ou autres marques)
- Boîtes de carton non ciré

IMPORTANT :

TOUTES LES FEUILLES DISPOSÉES DANS DES SACS DE PLASTIQUE ET DÉPOSÉES EN BORDURE DE RUE NE SERONT PAS RAMASSÉES.

Note : Les feuilles recueillies dans des sacs de plastique peuvent être apportées aux écocentres de Neuville, de Saint-Raymond ou de Saint-Alban. Une fois sur place, vous devrez cependant vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

Consultez le calendrier des collectes de votre municipalité sur www.laregieverte.ca

Merci de votre collaboration.



RRGMRP
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

www.laregieverte.ca

Vie communautaire



Une Accorderie est un regroupement de membres appelés AccordeurEs. Dans un esprit de partage et de solidarité, ils s'aident eux-mêmes en aidant les autres par des échanges de services et/ou d'activités avec comme monnaie leur temps au lieu de l'argent. À chaque parution de votre bulletin municipal, vous pourrez lire un petit article sur l'Accorderie de Portneuf, une façon de vous permettre de participer activement à cet élan de solidarité.

La chronique de l'Accorderie

L'Accorderie de Portneuf a terminé ses représentations dans les différents Conseils municipaux de l'Ouest de Portneuf. Les inscriptions ont débuté le 3 septembre. Une liste des exemples de services offerts par les Accorderies est disponible à votre bureau municipal, ainsi que sur le site internet www.accorderie.ca.

Des échanges de service à trois niveaux :

Échanges individuels Activités collectives Échanges associatifs

Voici les principes de base :

Les membres disposent d'un compte où sont inscrites leurs heures données et reçues.

Une heure de service rendu vaut une heure de service reçu.

L'échange repose sur le temps et non l'argent.

Équilibre dans les échanges (crédit et débit).

(Les membres poursuivent l'équilibre dans leurs échanges (demandes=offres))

De l'échange et non du bénévolat.

Prise en charge de l'organisme par les accordeurs.

(Implication dans les comités de travail, participation à la vie associative.)

Pour devenir membre utilisateur, lors de notre rencontre:

Vous devez souscrire une part sociale de 10\$ (remboursable en cas de départ).

À l'adhésion, chaque AccordeurE se voit remettre 15 heures dans son compte temps.

Vous êtes un groupe de personnes ayant besoin de plus d'informations ? Contactez :
Christine Tanguay, coordonnatrice, 418-326-1284 – portneuf@accorderie.ca

LE CERCLE DES FERMIERES DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Réunion : mardi 1er octobre 2013 à 19h00
au sous-sol de l'Hôtel de ville

Cuisine : mets aux pommes

Tissage : sac à souliers

Fantaisie : décoration d'Halloween

Portez du orange

Lucie Hardy, communications 418-268-1282

CLUB FADOQ LA SÉRÉNITÉ DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES

Reprise des activités

Centre communautaire et culturel
de St-Marc-des-Carières

Jeudi le 26 septembre 2013 à 19hres

Carte, bingo et danse avec Mario Paquet

Pour information : 418-268-8460 / 418-268-5228

Le comité vous souhaite la bienvenue à tous!

Emplois disponibles dans Portneuf www.portneuf.com

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE - EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carières
418 268-3502
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.

Diminuez vos frais d'essence! Avec le Covoiturage

Offrez les places disponibles dans votre véhicule



Contactez-NOUS !

**418 337-3686
1-877-329-3686**

Corporation de transport régional de Portneuf

La chronique du service des incendies de Saint-Marc-des-Carières

Le ramonage de cheminée

Pourquoi est-ce important de faire ramoner sa cheminée? Tout simplement pour éviter un feu de cheminée qui peut se transformer assez vite en feu de bâtiment.

Qu'est-ce qui cause un feu de cheminée? C'est l'accumulation de crésote qui se fait sur les parois intérieures de la cheminée. La crésote est formée par la fumée et elle est très inflammable. Une mauvaise combustion ou du bois de mauvaise qualité sont la cause principale de la formation de la crésote. Le bois mou est à proscrire. Par contre le bois dur tel que le chêne, l'érable et le hêtre sont des choix par excellence.

Quelle est la meilleure façon d'éliminer la crésote? Un bon ramonage fait par une personne accréditée est encore le meilleur moyen de l'éliminer.

La cheminée doit être ramonée une fois par année minimalement. Dans les cas d'utilisation plus fréquente, un ramonage toutes les 5 cordes de bois brûlées est nécessaire.

Pour terminer, voici quelques petits conseils de base :

- Ne brûler que des bûches, éviter les retailles de bois traité ou peint et n'utiliser jamais de liquide inflammable pour allumer votre poêle ou foyer.
- Toujours utiliser un contenant en métal avec un fond surélevé pour y déposer vos cendres et surtout garder le récipient hors de la maison et à une bonne distance du bâtiment.
- Installez-vous un avertisseur de CO (monoxyde de carbone) en plus de votre avertisseur de fumée, parce que ce dernier ne détecte pas la présence de CO. Le CO est mortel! Il est incolore, inodore et très sournois. Les premiers symptômes reliés à une intoxication légère au CO sont un mal de tête, des nausées, de la fatigue, tout ce qui peut s'apparenter à une intoxication alimentaire (indigestion). Des expositions plus élevées vont causer des étourdissements, des vertiges, de la somnolence, des vomissements, l'évanouissement, des convulsions et peuvent aller jusqu'à causer la mort.
- Dans le cas où le feu prend dans la cheminée, fermer la clé, sortez de la maison et aller chez un voisin pour appeler les pompiers.

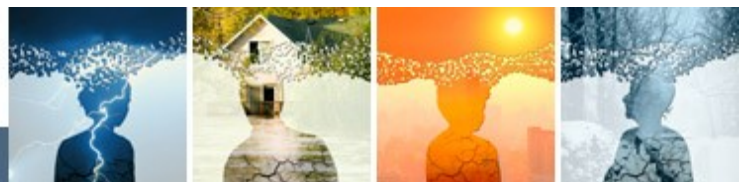
À Saint-Marc-des-Carières, le service de ramonage de cheminée est offert par le service des incendies.

Si l'an dernier votre cheminée a été ramonée par les pompiers de Saint-Marc-des-Carières, votre nom est sur leur liste et, ceux-ci passeront chez-vous d'ici quelques semaines. Par contre, si vous n'avez jamais fait ramoner votre cheminée par le service des incendies de Saint-Marc-des-Carières, vous devez téléphoner au **418-268-5888** et **laissez vos coordonnées**.

Le prix d'un ramonage varie entre 30\$ et 60\$ selon la cheminée et le type de maison. De plus, les pompiers pourront faire le nettoyage des tuyaux et vérifier les détecteurs de fumée.

Michel Leduc

Directeur du service des incendies



LA CHRONIQUE HORTICOLE D'AUTOMNE

La pelouse

La fertilisation de la pelouse est importante à l'automne, c'est ce qui permet au rhizome de faire une bonne réserve pour le printemps suivant. La reprise est plus rapide au printemps, il est vert plus tôt et plus vigoureux.

Il est encore temps d'ajouter de la chaux dolomitique si notre sol est acide. L'application est possible même si le sol est gelé. La fonte des neiges va accélérer son intégration. La dernière tonte de pelouse se fait plus courte soit à environ 2 pouces de hauteur. Si on laisse la pelouse trop longue on invite les petits rongeurs à venir s'y installer. Qui dit petits rongeurs dit aussi dommages sur d'autres végétaux (i.e. troncs d'arbres rongés, systèmes racinaires mangés).

Pour ceux qui demeurent près des grandes artères où la circulation est plus dense et qu'il y a un épandage plus volumineux, on peut installer des toiles de protection sur la pelouse près de la rue. L'installation se fait seulement lorsque le sol est gelé préférablement avant la première bordée de neige annoncée.

Les potées fleuries

Le terreau des potées doit être jeté après chaque saison estivale.

Certains bacs sont utilisés pour décorer durant l'hiver. Retirez votre terreau au printemps mais effectuez un nettoyage des bacs avant de remettre le nouveau terreau la saison suivante.

On peut désinfecter les bacs avec de l'eau de javel. Laisser les bacs tremper pour quelques minutes dans cette solution.

Bac brun

N'oubliez pas que le bac brun sert aussi à la récupération des végétaux.

Nous remercions la Ferme Géo
pour nous avoir fourni gratuite-
ment des balles de paille et des
tiges de maïs pour la décoration
d'automne de notre ville .
Merci!

Comité d'embellissement

Si vous désirez vous joindre au Comité d'embellissement, vous êtes les bienvenus.

Veuillez faire parvenir vos coordonnées à l'adresse de courriel : info@villestmarc.com ou en communiquant au 418-268-3862 poste 34. Bienvenue à toutes et à tous!

Anne Raza & Diane Marcotte

LOISIRS & CULTURE

Centre récréatif Chantal-Petitclerc

Sylvain Morissette,
Directeur des loisirs & de la culture
1650, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0
Tél. 418-268-3862 Poste 33

Centre communautaire et culturel

Mme Paulette Perreault,
Responsable des réservations
1770, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0
Tél. 418-268-3958

HOCHEY LIBRE POUR ADULTE

L'équipement obligatoire : casque, visière et protège-cou

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 18 ans et plus

Horaire : Mardi de 13h30 à 15h00

Mercredi de 13h30 à 15h00

Début : Le mardi 24 septembre 2013

Coût : 2\$/fois ou carte de membre 25\$/saison

PATINAGE LIBRE POUR ADULTE

Activité de patinage avec musique et éclairage pour les adultes et retraités.

Une bonne façon de garder la forme!

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 18 ans et plus

Horaire : Mardi de 9h00 à 10h30

Jeudi de 13h30 à 15h00

Début : Le mardi 24 septembre 2013

Coût : 2\$/fois ou carte de membre 25\$/saison

LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES À L'ARÉNA

Patin libre et hockey libre pendant les journées pédagogiques.

Le casque sera obligatoire pour le patin libre et le casque, la visière et le protège-cou seront obligatoires pour le hockey libre.

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 0-17 ans

Horaire :

Vendredi 11 octobre 2013

Lundi 11 novembre 2013

Lundi 6 janvier 2014

Jeudi 6 février 2014

Heure :

De 10h00 à 11h30 pour le patin libre

De 13h30 à 15h00 pour le hockey libre

ATELIER FABRICATION DE BAGUES

Atelier pour apprendre à faire des bagues en pierre toupie et facette

Horaire : **samedi 12 octobre 2013**

Heure : 9h30 à 11h30

Durée du cours : 1 semaine

Endroit : Centre communautaire

Coût : 15\$ par personne / matériel inclus

SOIRÉE D'IMPROVISATION LIBRE (STYLE PRATIQUE)

Une semaine sur deux, une partie d'improvisation sous forme de pratique.

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 18 ans et +

Jour : Mardi 1er octobre 2013

Heure : de 19h30 à 21h30

Nombre de semaine : 10

Endroit : École secondaire St-Marc

Coût : Gratuit

Nom du prof : Robert Laflamme, robbylaflamme@hotmail.com

L'attaquant Julien Tessier portera les couleurs des Estacades de Trois-Rivières cette saison

L'attaquant Julien Tessier a reçu la confirmation qu'il portera les couleurs des Estacades de Trois-Rivières le 25 août dernier. «Au début du camp, j'ai joué trois matchs et ça n'a pas été comme je voulais. Le bantam et le midget c'est deux games différentes, alors que les joueurs sont plus forts et plus rapides. Les entraîneurs m'ont rencontré pour me dire de bouger mes pieds et je pense que j'ai très bien terminé mon camp», a-t-il raconté.

Ce dernier a dû composer avec la nervosité lors du camp d'entraînement des représentants de Laviolette. «J'étais nerveux, même si je savais que j'avais de très bonnes chances de faire l'équipe. Tu fais toujours tes lignes pour tenter d'évaluer où tu vas jouer. J'ai appris à gérer mon stress avec mes expériences avec Équipe Québec et je crois que ça m'a aidé à faire l'équipe».

Le sympathique joueur de centre devra faire ses preuves pour obtenir du temps de glace de qualité cette saison. «Je suis un joueur complet à l'offensive, mais qui est également responsable dans sa zone. J'ai de bonnes mains et je suis en mesure de finir les jeux. Mon coup de patin ne me fait pas ressortir, mais je dirais qu'il est un peu au-dessus de la moyenne», s'est-il décrit.

Pour l'instant, le personnel d'entraîneurs des Estacades de Trois-Rivières n'a toujours pas précisé le rôle qu'aura Julien Tessier avec sa nouvelle équipe. «Nous n'en avons pas encore parlé, mais je suis prêt à prendre le rôle qu'on va me donner. Si on juge que je ne jouerai pas sur l'avantage numérique, même si je suis un gars offensif, je vais le prendre. Je devrais savoir bientôt. Ce sera à moi de prouver que je peux amener mon jeu offensif à l'équipe. Ce sera à eux de voir comment ils vont m'utiliser, mais en théorie, je devrais pouvoir jouer mon rôle».

Une fierté

C'est avec fierté que Julien Tessier représentera la ville de Saint-Marc-des-Carières chez les Estacades. «Tu n'as pas beaucoup de joueurs de Saint-Marc évoluant à un haut niveau. Il y avait Hubert Delisle avec les Estacades l'an dernier, mais je suis le seul cette année. J'ai parlé à quelques personnes de mon coin et ils sont très fiers de moi. Je vais tenter de représenter mon village du mieux que je pourrai», a-t-il affirmé.

La prochaine saison sera importante pour Tessier, qui sera éligible au repêchage de la Ligue de hockey junior majeur du Québec en juin. «J'ai vu mes amis être repêchés l'an dernier et ils m'ont dit que c'était très spécial d'aller rencontrer leur équipe. C'est sûr que j'y pense un peu, mais je ne veux pas trop penser au futur, qui pourrait gâcher le présent. Je vais plus y penser vers la fin de l'année, afin de ne pas avoir été déconcentré par ça pendant la saison ».



LIGUE HOCKEY SENIOR

SAISON 2013-2014

Si vous désirez réserver vos billets pour la saison 2013-2014, veuillez communiquer avec Caroline Côté au 418-286-6383 ou par courriel à carolinecote@globetrotter.net

Journée	Date	Heure	Équipes
Vendredi	4 octobre	21h00	Donnacona vs St-Marc-des-Carrières
Vendredi	11 octobre	21h00	St-Marc-des-Carrières vs St-Tite
Vendredi	18 octobre	21h00	St-Gabriel-de-Brandon vs St-Marc-des-Carrières
Samedi	19 octobre	20h30	St-Marc-des-Carrières vs Ste-Anne-de-la-Pérade
Vendredi	25 octobre	21h00	St-Marc-des-Carrières vs Donnacona
Vendredi	1er novembre	21h00	Cap-de-la-Madeleine vs St-Marc-des-Carrières
Samedi	2 novembre	20h00	St-Marc-des-Carrières vs St-Tite
Vendredi	8 novembre	20h30	St-Marc-des-Carrières vs Cap-de-la-Madeleine
Dimanche	10 novembre	15h00	St-Léonard d'Aston vs St-Marc-des-Carrières
Vendredi	15 novembre	20h30	St-Marc-des-Carrières vs Ste-Anne-de-la-Pérade
Vendredi	22 novembre	20h30	St-Marc-des-Carrières vs St-Léonard
Vendredi	29 novembre	21h00	Ste-Anne-de-la-Pérade vs St-Marc-des-Carrières
Dimanche	8 décembre	15h00	Louiseville vs St-Marc-des-Carrières
Vendredi	13 décembre	21h00	St-Tite vs St-Marc-des-Carrières
Vendredi	20 décembre	21h00	St-Marc-des-Carrières vs Donnacona

Atelier « Les Petites découvertes »

Atelier où les enfants âgés de 3 à 5 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, réalisent des apprentissages par l'intermédiaire du bricolage et de l'expérimentation. Les plus jeunes enfants peuvent également accompagner leurs parents. Les familles qui participent à l'atelier ont la possibilité de faire l'emprunt de jeux éducatifs.

Endroit : Centre communautaire & culturel à St-Marc-des-Carrières

- **Moment :** Tous les lundis, de 13h30 à 15h00.
- **Dates :** du 9 septembre 2013 au 9 décembre 2013 (sauf le 14 octobre, fête de l'Action de grâce).
- **Activité gratuite !** La carte de membre familiale du CERF Volant au coût de 5.00 \$ / an est toutefois requise.
- **Information et inscription :** au 418-873-4557, 1-888-873-4557 (sans frais) ou encore par courriel au cerfvolant@derytele.com.
- **Il est possible de vous inscrire en tout temps durant la session selon le nombre de places disponibles.**
Pour toutes les familles du secteur Ouest de la région !



FÊTE DE L'HALLOWEEN

Plusieurs activités prévues : décoration de citrouille, distribution de bonbons, concours de déguisement...

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 0 à 12 ans

Tous les enfants devront obligatoirement être accompagnés d'un parent (activité parent/enfant)

Afin de bien planifier l'activité, chaque enfant devra être inscrit avant le 18 octobre. Un formulaire d'inscription sera distribué à l'école primaire. Pour les autres enfants, vous devrez vous inscrire au service des loisirs.

Jour : Samedi 26 octobre 2013 à 10h00

Coût : Gratuit

Endroit : Centre communautaire de Saint-Marc-des-Carrières

Responsable de l'activité : Ville de Saint-Marc-des-Carrières





Spectacle Yves Lambert
Vendredi 1er novembre 2013 à 20h00
Centre Communautaire 15,00\$
 Billets en vente dès le 1er octobre 2013
 Au centre récréatif Chantal-Petitclerc &
 À la boutique Point de vue
 Pour information : 418-268-3862 poste 33

L'heure du conte

Une fois par mois, un conte pour enfant sera raconté avec de l'animation à la bibliothèque de St-Marc-des-Carières.

L'activité est gratuite et s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans accompagnés d'un parent.

Jour : samedi de 9h00 à 9h45 Session automne : 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre & 21 décembre

BAIN LIBRE

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : pour tous
 Horaire : Mercredi de 20h00 à 22h00 : pour adulte
 Vendredi de 19h00 à 21h00 : pour tous
 Samedi de 19h00 à 21h00 : pour tous
 Dimanche de 14h00 à 16h00 : pour tous
 Coût : 17 et moins : 2\$ / 18 et plus : 4 \$
 Carte de membre : Familiale (20 fois) : 45\$
 Adulte (10 fois) : 30 \$ / Enfant (10 fois) : 15\$

BADMINTON LIBRE

Mercredi de 19h00 à 22h00 : pour adulte
 Vendredi de 19h00 à 21h00 : pour tous
 Samedi de 19h00 à 21h00 : pour tous
 Dimanche de 14h00 à 16h00 : pour tous
 Coût : 17 et moins : 2\$
 18 et plus : 4 \$
 Carte de membre : Familiale (20 fo
 Adulte (10 fois) : 30 \$ Enfant (10 fois) : 15\$

PLONGÉE SOUS-MARINE

Le cours « Padi open water diver » enseigne aux élèves les connaissances fondamentales et les exercices dont ils auront besoin pour plonger dans des sites de plongée au Québec et partout dans le monde en ne dépassant pas 60 pieds de profond.

Ce brevet est reconnu partout dans le monde et valide à vie.

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 10 ans et plus

Jour : Dimanche : les 20 et 27 octobre et les 3 et 10 novembre 2013

Heure : 14h00 à 18h00 (2 heures de théorie et 2 heures de pratique)

Nombre de semaine : 4 semaines

Endroit : Piscine

Coût : 235,00\$ payable à la ville de St-Marc-des-Carières et 123\$ pour la trousse pédagogique payable à Delphinus Plongée

Responsable de l'activité : Delphinus Plongée

Pour information : Sylvain Morissette 418-268-3862 poste 33

Date d'inscription :
Dimanche 29 septembre à la piscine
Inscription, paiement et remise du
certificat médical.

CERTIFICATION PLONGÉE SOUS-MARINE

Après avoir complété le cours de plongée sous-marine, vous devez passer une certification en milieu naturel

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 10 ans et plus

Jour : À confirmer après le cours

Endroit : À confirmer

Coût : Certification et brevet : 160\$ +taxes à Delphinus Plongée, 90\$ + taxes pour la location de l'équipement
 2 jours, 80\$ plus taxes pour le brevet PADI et les frais d'administration de 20\$ pour le permis de 3 ans payable au Gouvernement du Québec.

Responsable de l'activité : Delphinus Plongée Pour information : Sylvain Morissette 418-268-3862 poste 33



COMITÉ CULTUREL ST-MARC

les journées de la culture

Les journées de la culture
27-28-29 septembre 2013
À Saint-Marc-des-Carières

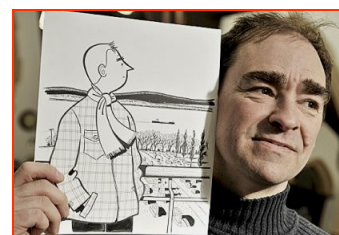
Voici la programmation des journées de la culture à Saint-Marc-des-Carières :

Toutes ces activités vous sont offertes gratuitement.

27 septembre : 19h00 : films pour tous : L'Université des monstres
20h30 : films de répertoires : Charlie Chaplin, Les temps modernes
Centre communautaire de Saint-Marc-des-Carières

28 septembre : 9h00 : Heure du conte avec l'auteure Julie Marquis
Bibliothèque de Saint-Marc-des-Carières

15h00 : Conférencier Michel Rabagliati,
auteur des Paul
(Paul à la pêche, Paul à Québec, Paul au parc...)
Salle publique – École secondaire St-Marc



29 septembre : 9h30 à 16h00 : Exposition d'art
10h30 : Atelier de dessin – gratuit pour les 3 à 6 ans
13h30 : Atelier de dessin – gratuit pour les 7 à 12 ans
Centre communautaire de Saint-Marc-des-Carières

